



Méuble

Le Siège de Liffol bénéficie de l'Indication géographique

Ça y est ! Au terme de 18 mois de portage du projet par le Pôle lorrain de l'ameublement bois (Plab) et de travail commun avec un groupe de 18 entreprises pionnières, le Siège de Liffol a reçu l'homologation en tant qu'Indication géographique (IG), la première en France pour les "Produits manufacturés". Un succès notoire, encouragé par l'Unifa, pour la filière ameublement.

Anne Gérard-Thireau et Didier Hildenbrand, présidente et directeur du Plab, reçoivent l'homologation IG "Siège de Liffol" des mains de Jean-Marc le Farco, directeur général adjoint de l'INPI, en présence notamment de la sous-préfète de Neufchâteau.



spécialisation vers le sur-demande et vers le haut de gamme. Tout cette histoire a permis de "creuser le sillon" du Siège de Liffol et d'en faire une légende..."

165 communes

Les services de l'Etat, ayant listé ce savoir-faire ancestral et territorial dans leurs candidats potentiels à l'Indication géographique, avaient convié le Plab au lancement du dispositif à Bercy le 3 juin 2015, qui a immédiatement enclenché le travail devant conduire à la candidature*. Complétée en mai 2016, celle-ci a été suivie par l'enquête publique et enfin la remise officielle le 2 décembre dernier de l'homologation, dans les locaux de l'entreprise Counot Blandin. Une belle satisfaction pour le Plab, qui devient "organisme de défense et de gestion du produit", et pour les 18 entreprises qui se sont impliquées : Atelier Clubspirit, Atelier des Vosges,

Bogard, Collection Pierre Counot Blandin, Collinet, Création Vidon, Futura éditions, Granastyle, Jean-Pierre Besse Manufacture de sièges, Laval Pierre SA, Meubles et arts Liffolois, Na souchet, Neo Sièges France, Sièges d'art français, Sofart, Style et confort, Toquard SARL, Vosges contract. "Une indication géographique, composée d'un nom de produit associé à celui d'une zone géographique, concerne les produits ayant une origine précise et possédant des qualités, une notoriété ou des caractéristiques liées à ce lieu d'origine", indique l'INPI. La zone géographique inclut 165 communes de la Haute-Marne, de la Meuse et des Vosges. Le savoir-faire réunit quant à lui 23 techniques, allant du débillardage à la mouluration, permettant la réalisation des "Sièges de Liffol".

Fabienne Tisserand

* Lire par ailleurs l'article : "Le Plab planche sur une indication géographique protégée", dans Le Bois International n° 8 du 27 février 2016.